Niveau(x) d'enseignement: 1
Centre d'interet: 100

Numéro EDUQ : 9470370

Bienvenue au Québec : l'accueil de vos enfants à l'école publique française. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1989.
16 p. : ill. ; 22 cm.

Code: 51-5180; 8889-968.

ISBN 2-550-14701-4

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation

Descripteur(s): Système scolaire * Classe d'accueil * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de nom: Québec (Province)

Quelques renseignements aux parents immigrants sur les services d'éducation québécois mis à la disposition de leurs enfants.

Type de document:

BIENVENUE AU QUÉBEC

L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE FRANÇAISE

340100
0089004

Québec

94-70370

BIENVENUE
AU QUÉBEC

L'ACCUEIL DE VOS ENFANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE FRANÇAISE

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1989

ISBN 2-550-14701-4
Dépôt légal — premier trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

La reproduction totale ou partielle du présent document à des fins non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

340100
0089004

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

En décidant de vous établir au Québec avec votre famille, vous entreprenez une grande aventure. Vous vous posez sans doute des questions sur votre avenir, mais surtout sur celui de vos enfants.

Vous savez sans doute déjà que 80 p. 100 de la population du Québec est de langue française et que le français y est la langue officielle. Vos enfants devront normalement fréquenter une école de langue française. Mais s'ils n'ont aucune connaissance de notre langue, c'est pour vous une inquiétude de plus. Comment réussiront-ils à l'école?

Il y a quelques années, la famille Lopez a vécu la même expérience que vous. Monsieur et madame Lopez quittaient leur pays natal avec leurs trois enfants: José, 12 ans, Maria, 8 ans et Carlos, 5 ans.

Pour vous aider à mieux comprendre les services d'éducation mis à la disposition des enfants qui arrivent chez nous sans connaître le français, nous avons cru qu'il serait intéressant de vous raconter le cheminement des enfants Lopez dans le système scolaire du Québec; celui de vos enfants sera sans doute semblable au leur.

Nous espérons qu'en lisant ces pages, vous trouverez les renseignements qui vous seront utiles et que cela vous permettra d'entrevoir avec confiance l'avenir de vos enfants.

Au Québec, vous deviendrez vite des nôtres. Nous espérons que vous vous sentirez chez vous et que vous y serez heureux avec toute votre famille.

DES CLASSES D'ACCUEIL OU DES MESURES SPECIALES POUR VOS ENFANTS

Pour les enfants qui ne connaissent pas le français ou ne le maîtrisent pas suffisamment pour réussir dans une classe ordinaire, il existe au Québec des classes spéciales que nous appelons « classes d'accueil ».

C'est dans ces classes que les enfants Lopez ont fait l'apprentissage du français avant de passer dans une classe ordinaire.

Bien que l'année scolaire commence normalement à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre, José, Maria et Carlos, arrivés en janvier, ont été acceptés immédiatement dans ces classes d'accueil.

Si la famille Lopez s'était établie dans une ville ou une région où il n'y avait pas suffisamment d'enfants nouvellement arrivés pour former une classe d'accueil, José, Maria et Carlos auraient bénéficié de « mesures spéciales d'accueil ».

Dans ce cas, ils auraient été intégrés dans une classe ordinaire et on aurait mis à leur service un enseignant qui leur aurait donné des cours supplémentaires de français pour faciliter leur apprentissage.

LA MATERNELLE D'ACCUEIL

Carlos avait 5 ans à son arrivée; il a été inscrit dans une classe maternelle d'accueil. Dans sa classe, il a retrouvé des enfants de plusieurs nationalités qui, comme lui, étaient au Québec depuis peu.

Carlos allait à la maternelle d'accueil toute la journée. Il apportait son repas du midi à l'école et ses parents ont vite découvert qu'ils n'avaient pas à s'inquiéter puisque des adultes responsables surveillaient les enfants à l'heure du repas.

D'autre part, les parents de Carlos ont remarqué qu'à la maternelle on pratiquait différentes activités: jeux, danse, chanson, dessin, peinture, etc. La jardinière — c'est ainsi qu'on nomme généralement l'éducatrice de la maternelle — leur a expliqué que c'est à travers ces activités que Carlos apprenait le français.

LES CLASSES D'ACCUEIL DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Maria Lopez, âgée de 8 ans, a été placée dans une classe d'accueil du primaire et son frère José, âgé de 12 ans, dans une classe d'accueil du secondaire.

Les classes d'accueil du primaire reçoivent les élèves de 6 à 11 ans qui connaissent peu, ou pas du tout, le français. Les classes d'accueil du secondaire sont ouvertes aux élèves de 12 à 17 ans qui sont dans la même situation.

Comme Carlos, Maria et José ont retrouvé, dans leurs classes respectives, des élèves venus de divers pays; ils se sont rapidement sentis à l'aise en constatant qu'ils n'étaient pas seuls à ne pas parler le français.

Dans les classes d'accueil du primaire et du secondaire, l'accent est mis sur l'apprentissage du français. Maria et José, tout en apprenant la langue, se sont familiarisés avec la vie au Québec. Dans les écoles qu'ils fréquentaient, ils suivaient également des cours de mathématique, d'éducation physique et d'arts plastiques.

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

Vos enfants, tout comme Carlos, Maria et José, seront normalement admis dans une maternelle ou une classe d'accueil correspondant à leur âge. Si les conditions le justifient, ils bénéficieront d'un service de transport gratuit.

LA DURÉE DU SÉJOUR EN CLASSE D'ACCUEIL

De façon générale, les enfants fréquentent la maternelle ou la classe d'accueil pendant environ 10 mois, après quoi ils sont intégrés à une classe française ordinaire. Cette intégration se fait dès que l'enfant maîtrise suffisamment le français, c'est-à-dire au cours de l'année même de son inscription en classe d'accueil ou au cours de l'année scolaire suivant son inscription en classe d'accueil.

Aujourd'hui, José, Maria et Carlos fréquentent tous les trois des classes françaises où ils ont des amis québécois francophones et d'autres venus de divers pays.

LE SYSTÈME D'ÉDUCATION AU QUÉBEC

Au Québec, le ministère de l'Éducation est responsable des grandes orientations du système scolaire, mais il délègue la gestion des écoles à des organismes nommés « commissions scolaires ». Il existe environ 200 commissions scolaires qui gèrent ainsi les écoles publiques du Québec.

Comme monsieur et madame Lopez, vous serez informés, à votre arrivée, du nom et de l'adresse de la commission scolaire responsable des écoles du quartier ou de la ville où vous habiterez; c'est là que vous devrez vous adresser pour obtenir tout renseignement sur le système d'éducation et pour faire l'inscription de vos enfants.

Madame Lopez se souvient que des fonctionnaires du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration ainsi que des personnes de divers organismes d'aide aux immigrants les ont aidés à se retrouver dans ce système qui leur paraissait compliqué mais qui n'était, somme toute, que différent de celui qu'ils connaissaient.

Par exemple, au Québec, l'année commence à la fin du mois d'août ou au début du mois de septembre et se termine au mois de juin. La fréquentation de l'école est *obligatoire* pour tous les jeunes de 6 ans à 16 ans révolus.

Les enseignements primaire, secondaire et collégial publics sont gratuits.

LA MATERNELLE

Carlos Lopez fréquentait la maternelle d'accueil toute la journée: c'était là une façon de lui permettre d'apprendre le français plus rapidement.

Les enfants de cinq ans qui connaissent déjà le français fréquentent la classe maternelle pendant une année scolaire à raison de cinq *demi-journées* par semaine.

La fréquentation de la maternelle n'est pas obligatoire, mais on estime qu'environ 98 p. 100 des enfants de 5 ans y sont inscrits et que c'est une excellente préparation aux classes du primaire.

LE PRIMAIRE

À 6 ans, l'enfant est inscrit en 1re année. La durée normale de l'enseignement primaire est de six ans. C'est donc après la 6e année, soit vers l'âge de douze ans, que l'élève passe à l'école secondaire.

LE SECONDAIRE

Dans la plupart des écoles secondaires, l'élève, après avoir reçu une formation générale de base, pourra s'orienter soit vers un programme de formation générale qui lui permettra de poursuivre des études au-delà de l'enseignement secondaire soit vers un programme de formation professionnelle qui le conduira au marché du travail. Ces écoles sont appelées « polyvalentes ». Monsieur et madame Lopez ont appris que des professionnels de l'orientation sont à la disposition des élèves pour les aider à faire les bons choix de cours.

À la fin de ses études secondaires, l'élève qui a réussi obtient un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) selon la filière qu'il a suivie.

LES CÉGEPS
(Collèges d'enseignement général et professionnel)

José Lopez, arrivé au Québec à 12 ans, prévoit poursuivre ses études dans un cégep ou, après le secondaire, il pourra choisir entre un programme de formation générale et un programme de formation professionnelle.

On lui a déjà expliqué qu'un programme de formation générale, au cégep, dure normalement deux ans et conduit aux études universitaires. S'il s'inscrit à un programme de formation professionnelle, ses études dureront trois ans et il sortira du cégep avec une formation de technicien.

Les études, au cégep, sont sanctionnées par le diplôme d'études collégiales (D.E.C.).

L'UNIVERSITÉ

La durée des études universitaires varie selon la discipline choisie et le diplôme que l'étudiant désire obtenir.

Il y a au Québec quatre universités de langue française et trois universités de langue anglaise. Parmi les universités de langue française, l'Université du Québec a une particularité: elle est établie dans plusieurs villes du Québec.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les enfants Lopez n'ont pas atteint l'âge de fréquenter l'université, ni même celui de s'inscrire au cégep. Cependant, les parents possèdent déjà plusieurs renseignements et ont découvert qu'ils pouvaient souvent obtenir des précisions auprès de la direction de leur école. Monsieur et madame Lopez ont également appris qu'une place importante était réservée aux parents dans l'école.

LE RÔLE DES PARENTS À L'ÉCOLE

Chaque année, les parents sont invités à des rencontres avec les enseignants et la direction de l'école. Les parents de José, Maria et Carlos assistent régulièrement à ces réunions pour se familiariser avec ce qui se passe dans l'école, se renseigner sur les progrès de leurs enfants, etc.

Ils ont ainsi découvert que, dans chaque école, il existe un conseil d'orientation et un comité d'école au sein desquels les parents assument des responsabilités fort importantes. Cette année, M. Lopez fait partie, et du comité, et du conseil, ce qui lui permet de jouer un rôle encore plus actif dans l'école.

LES LANGUES D'ORIGINE

Comme les parents de Carlos, de Maria et de José, vous voudrez sans doute que vos enfants puissent conserver leur langue et leur culture d'origine. À cet effet, il est utile que vous sachiez que le ministère de l'Éducation offre dans les classes ordinaires, lorsqu'il y a un nombre suffisant d'élèves, des cours de langue et de culture d'origine. Ces cours, réunis sous l'appellation P.E.L.O. (programme d'enseignement des langues d'origine) sont offerts dans plus de dix langues. La direction de l'école que fréquenteront vos enfants pourra vous renseigner à ce sujet.

En dehors de l'école, diverses associations ethniques offrent également des cours réunis sous le nom de Programme de langues ethniques (P.L.E.). Dans plusieurs cas, les cours offerts par les associations sont reconnus par le ministère de l'Éducation.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE...

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la commission scolaire dont on vous aura indiqué l'adresse ou écrire à l'adresse suivante:

Services éducatifs aux communautés culturelles
Ministère de l'Éducation
600, rue Fullum, 6e étage
Montréal
H2K 4L1 Téléphone: (514) 873-3744

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

340100 Bienvenue au Québec l'accueil de
0089004 vos enfants à l'école publique...

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

94-03-07	Reine Fleurie SDM.

8687-326 55-1408

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

51-5180
8889-968